

la Chambre, j'aimerais déposer deux exemplaires de la déclaration du Nouveau parti démocratique sur l'autonomie gouvernementale des Territoires du Nord-Ouest.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Il est possible que le député désire distribuer ce document de façon officielle mais je doute que le Règlement lui permette de le déposer officiellement. Dans le cas contraire, je crains que la table ne soit pas assez grande pour recevoir tous les documents que les députés y placeraient.

## QUESTIONS ORALES

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### L'INFLATION—LA HAUSSE DES PRIX ET LES RESTRICTIONS

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'espérais voir à la Chambre soit le ministre des Finances, de retour de son pèlerinage, soit le ministre d'État dont c'est le jour de présence. Je vais toutefois adresser ma question au premier ministre. Plus de 250 entreprises de fabrication ont prédit que le prix de leurs produits subirait une hausse qui variera entre 1 et 25 p. 100 en 1970. Quelle est l'attitude du gouvernement à ce sujet? Le gouvernement définira-t-il de façon précise, de concert avec la Commission des prix et des revenus, ce qui constitue une restriction acceptable, pour que les intéressés puissent s'aligner sur la politique officielle?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Je prends note de la question, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, il est curieux que le premier ministre doive tenir comme préavis une question ayant trait à une politique dont il a tant parlé. Précisément, le premier ministre voudrait-il aussi tenir celle-ci comme préavis? Le premier ministre est-il disposé à dire à la Chambre si le gouvernement a appuyé ou est disposé à appuyer l'idée qu'a formulée aujourd'hui au cours de son discours le président de la Commission des prix et des revenus? La Commission propose de limiter à 5 p. 100 les augmentations de salaires et de traitements et d'imposer un plafond de 2½ p. 100 aux augmentations de prix, pendant une période déterminée.

**Le très hon. M. Trudeau:** Oui, monsieur l'Orateur.

[M. Howard (Skeena).]

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### L'INSTALLATION AU CANADA DE BASES DE BOMBARDIERS DU COMMANDEMENT STRATÉGIQUE AÉRIEN

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles):** Monsieur l'Orateur, j'adresse une question au ministre de la Défense nationale. Il nous a dit en juillet dernier que le gouvernement des États-Unis avait demandé l'autorisation d'installer dans divers endroits du Canada des bases à l'usage des bombardiers du Commandement stratégique aérien. A l'époque, le ministre avait signalé que le gouvernement canadien n'avait pas encore rendu sa décision. Je demande au ministre si une décision a été prise, quelle en est la nature, et si un accord a été signé par les deux gouvernements.

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je dois d'abord dire à mon honorable ami qu'aucune décision n'a encore été prise. Je devrais aussi dissiper l'impression qu'il a laissée. La requête concernait des installations pour faire le plein d'essence plutôt que des bases pour les bombardiers du SAC.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles):** Puis-je poser une question supplémentaire au ministre? La requête du gouvernement américain indique-t-elle que des troupes américaines seraient postées sur le sol canadien afin d'occuper ces bases dispersées ou celles-ci seraient-elles administrées autrement?

**L'hon. M. Cadieux:** On demandait des installations pour faire le plein en cas d'urgence seulement et aussi pour l'entraînement. On précisait que le personnel américain requis pour ces opérations serait envoyé par avion et qu'il n'était pas question de laisser des troupes américaines sur nos bases afin de faire le plein d'essence des appareils.

### LES ALLOCATIONS FAMILIALES

#### LE TRANSFERT DU RÉGIME FÉDÉRAL AU QUÉBEC

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

A-t-il été consulté par le ministre ou les hauts fonctionnaires du ministère de la Famille et du Bien-être social de Québec relativement au transfert du régime fédéral des allocations familiales au Québec?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur.